



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du samedi 21 mars 2026**

Nombre de conseillers  
en exercice : 39  
Quorum : 20

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 36  
Nombre de représentés : 00  
Nombre de votants : 36

**OBJET**

**Affaire n° 2026-024**

**ELECTION DES ADJOINTS  
(ARTICLE L.2122-7-2 DU CGCT)**

**NOTA** : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal  
a été faite et affichée le 16 mars 2026.

- la liste des délibérations a été  
affichée à la porte de la mairie et  
publiée le 2026.

**LE MAIRE**

  
**Olivier HOARAU**  


**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX**, le samedi  
vingt et un mars à 9h, le conseil municipal de la  
commune du Port, dûment convoqué le seize mars  
2026, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence  
de M. Olivier HOARAU, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Léanna Naboth.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau, Mme Isabelle  
Erudel, M. Mihidoiri Ali, Mme Annick Le Toullec, M.  
Franck Jacques Antoine, Mme Yvette Latchimy, M. Jean-  
Claude Adois, Mme Jasmine Béton, M. Wilfrid Cerveaux,  
Mme Aurelie Testan, M. Morgan Jovien, Mme Catherine  
Gossard, M. Henry Hippolyte, Mme Bibi-Fatima Anli, M.  
Naren Mayandi, Mme Mémouna Patel, M. Jean-Paul  
Burkic, Mme Véronique Bassonville, M. Julien Bitaut,  
Mme Danila Bègue, M. Bernard Robert, Mme Sophie  
Tsiavia, M. Zakaria Ali, Mme Nancy Tatel, M. Jean-Max  
Nagés, Mme Léanna Naboth, M. Guy Pernic, Mme  
Samantha Nellee, M. Didier Amachalla, Mme Romina  
Woadally, M. Armand Mouniata, Mme Claudette Clain  
Maillot, M. Jacques Elie Benard, Mme Honorine Lavielle,  
M. Alain Iafar, Mme Barbara Saminadin.

**Arrivée (s) en cours de séance** : Néant.

**Départ (s) en cours de séance** : Néant.

**Absents** : M. Jean-Yves Langenier, Mme Emmanuelle  
Thomas et M. Jean-Patric Boitard.

.....  
.....

## ÉLECTION DES ADJOINTS (ARTICLE L.2122-7- 2 DU CGCT)

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-4, L 2122-7-2 et L 2122-10 ;

**Considérant que**, dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

M. le Maire annonce au nom de la majorité municipale la liste des candidats pour les 11 postes d'adjoints au Maire, composée comme suit :

- M. Franck JACQUES-ANTOINE, 1<sup>er</sup> adjoint
- Mme Annick LE TOULLEC, 2<sup>ème</sup> adjointe
- M. Wilfrid CERVEAUX, 3<sup>ème</sup> adjoint
- Mme Jasmine BETON, 4<sup>ème</sup> adjointe
- M. Bernard ROBERT, 5<sup>ème</sup> adjoint
- Mme Mémouna PATEL, 6<sup>ème</sup> adjointe
- M. Guy PERNIC, 7<sup>ème</sup> adjoint
- Mme Catherine GOSSARD, 8<sup>ème</sup> adjointe
- M. Zakaria ALI, 9<sup>ème</sup> adjoint
- M. Danila BEGUE, 10<sup>ème</sup> adjointe
- M. Armand MOUNIATA, 11<sup>ème</sup> adjoint

Une seule liste est enregistrée, celle de la majorité municipale.

Pour superviser les opérations de vote et procéder au dépouillement, le Maire met en place un bureau constitué d'un Président, (M. le Maire) de 2 assesseurs (Mme Aurélie Testan et Jean-Max Nagès) et une secrétaire (Léanna Naboth).

Le dépouillement du vote au scrutin secret a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 36
- Bulletins blancs ou nuls : 00
- Suffrages exprimés : 36
- Majorité absolue des suffrages : 36

La liste de la majorité a obtenu : 36 voix

La liste de la majorité municipale ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le Maire proclame cette liste élue avec 36 voix.

Les adjoints ainsi élus, ont immédiatement été installés dans leur fonction et ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-dessous :

- 1<sup>ère</sup> adjoint : M. Franck JACQUES-ANTOINE
- 2<sup>ème</sup> adjointe : Mme Annick LE TOULLEC
- 3<sup>ème</sup> adjoint : M. Wilfrid CERVEAUX
- 4<sup>ème</sup> adjointe : Mme Jasmine BETON
- 5<sup>ème</sup> adjoint : M. Bernard ROBERT
- 6<sup>ème</sup> adjointe : Mme Mémouna PATEL
- 7<sup>ème</sup> adjoint : M. Guy PERNIC
- 8<sup>ème</sup> adjointe : Mme Catherine GOSSARD
- 9<sup>ème</sup> adjoint : M. Zakaria ALI
- 10<sup>ème</sup> adjointe : Mme Danila BEGUE
- 11<sup>ème</sup> adjoint : M. Armand MOUNIATA

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
LE MAIRE**

  
  
**Olivier HOARAU**